

OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste : Conseiller(ère) à l'apprentissage

Type de poste : Permanent/temps plein – *représenté par le *SEFPO*

Lieu : Ottawa, ON

Fourchette salariale/échelon : 9

Échelle salariale à l'embauche: 40,59 \$ à 48,51 \$/heure

Heures de travail : 36,25 heures par semaine

Supérieur hiérarchique : gestionnaire régional, services de l'apprentissage

Cette offre s'adresse aux : candidat(e)s internes/externes

Métiers spécialisés Ontario (MSO) est un organisme du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences chargé de la certification des métiers spécialisés en Ontario, ce qui comprend :

- **La mise en place de programmes d'apprentissage**, y compris les normes de formation, les normes relatives aux programmes d'études et les examens de certification.
- **L'administration des programmes d'apprentissage**, notamment l'approbation des apprenties et apprentis et des marraines et parrains, l'enregistrement des contrats d'apprentissage et l'évaluation des demandes concernant l'achèvement d'un programme d'apprentissage.
- **L'émission de certificats d'apprentissage** aux apprenties ontariennes et aux apprentis ontariens ayant terminé leur formation.
- **L'évaluation de l'expérience et des qualifications** des personnes n'ayant pas suivi de programme d'apprentissage en Ontario.
- **L'administration des examens**, y compris les examens de certification, pour tous les métiers assujettis à des examens de certification.
- **L'émission des certificats de qualification** pour tous les métiers comportant des examens de certification.
- **Le renouvellement des certificats de qualification** pour les métiers à accréditation obligatoire.
- **Le maintien d'un registre public** des personnes autorisées à exercer un métier à accréditation obligatoire.
- **L'exécution de recherches** sur les programmes d'apprentissage et les métiers.

STO recherche un(e) conseiller(ère) à l'apprentissage appelé(e) à jouer un rôle clé en matière de promotion et de soutien des parcours d'apprentissage en collaborant avec des apprentis potentiels, des employeurs et des acteurs du secteur. Sous la responsabilité du directeur régional des services de l'apprentissage, le/la conseiller(ère) offre des conseils concernant l'inscription aux programmes d'apprentissage, la

progression de la formation et l'achèvement du programme. La personne occupant ce poste doit également aider les apprentis à surmonter les difficultés susceptibles de perturber leur réussite, comme les obstacles financiers, les relations avec les employeurs ou les exigences en matière de formation. Le/la conseiller(ère) à l'apprentissage établit des partenariats solides avec les établissements d'enseignement, les organismes communautaires et les employeurs afin de mieux faire connaître les carrières dans les métiers spécialisés et de favoriser la participation aux programmes. De plus, le/la conseiller(ère) aide les apprentis à élaborer des plans de carrière et les met en relation avec des ressources qui vont leur permettre d'atteindre leurs objectifs professionnels.

Responsabilités :

Défense des intérêts :

- Promouvoir les occasions en matière d'apprentissage auprès des apprentis potentiels, des employeurs et des partenaires communautaires par le biais d'activités de sensibilisation, de présentations et d'ateliers.
- Organiser des séances d'information dans les écoles secondaires, les collèges, les centres communautaires et lors d'événements du secteur afin de mieux faire connaître les carrières dans les métiers spécialisés.
- Offrir des conseils et recommander des ressources aux enseignants et aux conseillers en orientation sur la façon d'intégrer la formation relative aux métiers spécialisés dans les programmes d'études.
- Appuyer des activités de relations externes ciblées visant à impliquer les groupes sous-représentés, notamment les femmes, les populations autochtones et les nouveaux arrivants, en facilitant leur accès à l'information, au mentorat et aux ressources en matière de formation.
- Travailler en étroite collaboration avec les organismes communautaires afin de promouvoir les métiers spécialisés comme un parcours professionnel stable et faire connaître les occasions d'apprentissage aux personnes intéressées.
- Contribuer à la mise en œuvre de stratégies qui favorisent l'inscription, la rétention et l'achèvement en matière de programmes d'apprentissage en identifiant les facteurs susceptibles de représenter des obstacles à la réussite et en offrant un soutien personnalisé aux apprentis.
- Au besoin, aider l'équipe chargée des relations avec les parties prenantes dans le cadre d'activités de sensibilisation et de promotion, notamment des présentations dans les écoles secondaires et des événements destinés aux parties prenantes et aux communautés, afin de promouvoir les carrières dans les métiers spécialisés.
- Effectuer un suivi des étapes importantes du parcours des apprentis, afin d'assurer le respect des normes de formation et des exigences du programme.

Consultation :

- Conseiller les apprentis inscrits et les apprentis potentiels relativement aux exigences du programme, aux parcours professionnels et aux options de formation en matière de métiers spécialisés.
- Effectuer des consultations individuelles avec les apprentis afin d'évaluer leurs intérêts, leurs compétences et leurs objectifs, et leur offrir des conseils personnalisés concernant le développement de leur carrière.
- Renseigner les apprentis concernant les certifications professionnelles, les normes de formation et les attentes du secteur afin de les aider à prendre des décisions éclairées.
- Assurer la liaison entre les apprentis, les employeurs et les prestataires de programmes de formation afin de répondre à leurs préoccupations, résoudre les problèmes et favoriser le bon déroulement du programme d'apprentissage.
- Aider les employeurs et les parrains à comprendre les procédures d'inscription aux programmes d'apprentissage, les exigences en matière de formation et les possibilités de financement.
- Aider les employeurs à respecter la réglementation en matière d'apprentissage, les processus relatifs à la certification et leurs obligations quant à la présentation de rapports.
- Régler les questions associées à la formation et à la fidélisation des apprentis ainsi qu'à l'efficacité des programmes afin d'assurer la réussite des expériences d'apprentissage.

Relations avec les parties prenantes :

- Collaborer avec les services concernés pour répondre aux demandes et aux requêtes des parties prenantes, et signaler les problèmes les plus importants à l'équipe de direction au besoin.
- Établir et entretenir des relations solides avec les employeurs afin de favoriser leur participation aux programmes d'apprentissage.
- Organiser des ateliers ou des séances individuelles pour renseigner les employés concernant les avantages et les responsabilités associés aux programmes d'apprentissage.
- Organiser régulièrement des réunions sectorielles avec les commanditaires locaux, les agences de prestation de formation (APF), les commissions scolaires et les autres parties prenantes à propos du fonctionnement général de Métiers spécialisés Ontario.

Travail en équipe :

- Travailler avec le gestionnaire régional des services d'apprentissage afin de veiller à ce que les activités externes de sensibilisation, de soutien aux programmes et les stratégies d'engagement correspondent aux objectifs de l'organisation.
- Travailler en étroite collaboration avec les autres conseillers à l'apprentissage afin de partager les meilleures pratiques, coordonner les initiatives en matière de relations externes et garantir la cohérence des messages lors des interactions avec les parties prenantes.
- Collaborer avec les équipes internes, notamment les coordonnateurs des programmes d'apprentissage et le personnel du service à la clientèle, afin de simplifier les différents processus et d'améliorer l'expérience des apprentis.
- Soutenir les initiatives interfonctionnelles en renseignant les parties prenantes à propos des tendances, des défis et des occasions en matière d'apprentissage afin d'améliorer la prestation des programmes.
- Participer aux réunions d'équipe régulières, aux sessions de formation et aux activités de développement professionnel afin d'améliorer ses compétences et d'être bien renseigné concernant les mises à jour des politiques ou des programmes.
- Favoriser un environnement de travail collaboratif en soutenant les collègues de façon active, en partageant la charge de travail pendant les périodes de pointe et en collaborant aux projets spéciaux si nécessaire.
- Collaborer avec des partenaires externes, comme les prestataires de formation et les associations professionnelles, afin de renforcer les relations et d'améliorer la coordination des services destinés aux apprentis.
- Organiser des activités de mentorat et d'entraide pour les nouveaux conseillers à l'apprentissage, en favorisant le transfert des connaissances et le développement des membres de l'équipe.

Qualifications :

- Permis de conduire valide et accès à un véhicule.
- Certification de compagnon ou diplôme d'études postsecondaires dans les domaines de l'éducation, des métiers spécialisés, du développement de la main-d'œuvre, des services sociaux ou dans un domaine connexe, ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience.
- Expérience de travail ou de soutien directe dans le cadre de programmes d'apprentissage, de métiers spécialisés ou d'initiatives de développement de la main-d'œuvre.
- Expérience en matière d'orientation professionnelle, de services d'emploi ou d'orientation scolaire, de préférence dans le secteur des métiers spécialisés.

- Connaissance des parcours d'apprentissage, des certifications professionnelles et des exigences de formation du secteur.
- Expérience de collaboration avec des communautés diversifiées, notamment les groupes sous-représentés, afin de leur permettre d'accéder aux carrières dans les métiers spécialisés.
- Expérience en matière de relations externes, d'engagement des parties prenantes ou de mise en œuvre de programmes communautaires.

Connaissances :

- Stratégies et techniques de relations publiques.
- Connaissance approfondie des programmes d'apprentissage et des carrières dans les métiers spécialisés.
- Expertise en matière d'engagement communautaire et de développement de partenariats.

Compétences requises :

- Connaissance exceptionnelle des systèmes d'apprentissage, des certifications professionnelles et des parcours de carrière dans les métiers spécialisés.
- Excellentes compétences en matière de communication et de présentation pour favoriser les relations avec les apprentis, les employeurs et les acteurs du secteur.
- Offrir un accompagnement et un soutien personnalisés aux apprentis durant leurs démarches en matière de formation et de certification.
- Excellentes aptitudes pour créer et entretenir des relations professionnelles afin de favoriser les rapports avec les organismes communautaires, les prestataires de formation et les partenaires du secteur.
- Excellentes compétences en matière de résolution des problèmes afin d'aider les apprentis à identifier et surmonter les obstacles à leur progression et leur permettre de terminer le programme.
- Compétences en matière d'organisation et de gestion du temps permettant de concilier de façon efficace les activités de relations externes, les consultations et les responsabilités administratives.
- Compétences culturelles et capacité à travailler avec des populations diversifiées, notamment les femmes, les peuples autochtones, les nouveaux arrivants et les jeunes.
- Maîtrise des outils et des plateformes numériques utilisés pour les relations externes, la tenue des dossiers et l'engagement avec les clients.

Qualités personnelles :

- Passion pour les métiers spécialisés et l'apprentissage continu.

- Engagement en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.
- Bonne capacité d'adaptation et flexibilité.
- Favorise le travail en équipe avec une approche collaborative.
- Solides compétences en matière d'organisation et de gestion simultanée de plusieurs tâches.

Atouts appréciés :

- Connaissance des systèmes d'éducation et de l'élaboration des programmes scolaires.
- Fait preuve de discernement et de tact dans ses interactions avec les parties prenantes.
- Capacité à résoudre les problèmes en sollicitant l'avis de l'équipe et l'aide de la direction au besoin.

Ce que MSO propose :

- Équilibre travail-vie personnelle
- Régimes complets d'assurance-maladie et d'assurance de soins dentaires
- Cotisation équivalente au REER (jusqu'à 6 %)
- Programme d'aide aux employées et aux employés (PAE) par l'entremise de TELUS Santé avec avantages pour les employées et employés

Comment postuler : Veuillez envoyer votre CV à ADP avant le **10 juin 2026** via le lien suivant :

https://workforcenow.adp.com/mascsr/default/mdf/recruitment/recruitment.html?cid=ca763c0a-275d-409e-95c5-2b5d98d0de89&cclid=19000101_000001&jobId=611488&lang=en_CA&source=CC2

Nous remercions les candidates et les candidats de leur intérêt et nous les prions de noter que nous ne contacterons que celles et ceux dont les compétences, les connaissances et l'expérience correspondent le mieux aux exigences du poste.

** Cette offre d'emploi correspond à un poste vacant.*

Notre processus de recrutement comprend :

- Étape 1 : sélection des CV
- Étape 2 : présélection téléphonique
- Étape 3 : entrevue avec le comité de sélection/essai
- Étape 4 : sélection
- Étape 5 : offre d'emploi

Métiers spécialisés Ontario valorise la diversité et s'engage à créer un milieu de travail inclusif. Notre objectif est d'attirer, de former et de maintenir en poste des employés hautement talentueux issus de milieux divers, ce qui nous permet de bénéficier d'une grande variété d'expériences et de points de vue. Conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario, à la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et à la politique d'adaptation de Métiers spécialisés Ontario, des mesures d'adaptation seront fournies à tout moment au cours du processus de recrutement, à condition que la candidate ou le candidat fasse part de ses besoins en matière d'adaptation à Métiers spécialisés Ontario. Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler.

Métiers spécialisés Ontario est un employeur souscrivant au principe de l'égalité des chances.